

	<h1>A.P.A. 2016</h1>	<h1>F.N.P.P.S.F.</h1>
	<input type="checkbox"/> Adhésion <input type="checkbox"/> Ré-adhésion	<input type="checkbox"/> Adhésion <input type="checkbox"/> Ré-adhésion

Dans un soucis d'actualiser le trombinoscope et le fichier de nos adhérents, il vous est demandé de compléter avec soin vos coordonnées et de joindre une photo récente. Si vous souhaitez recevoir votre carte d'adhérent par courrier, joindre une enveloppe timbrée.

Important : Si l'adhésion à la Fédération n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée, dans une période où la pêche est menacée, seules des instances nationales sont en mesure de défendre notre loisir. De plus, cette adhésion vous permet de déduire de vos impôts l'ensemble des sommes versées, soit 56€ (les deux adhésions vous coûteront environ 19€). Un certificat de déductibilité fiscale vous sera adressé en fin d'année.

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Adresse principale	Adresse secondaire
Rue :	Rue :
CP :	CP : Ville :

Tel Fixe :	Tel :
Portable :	Email : _____@_____

Possédez-vous un bateau ?	Oui	Non	Accepteriez-vous d'emmener des pêcheurs du club lors des sorties ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type :			
Nom :			
Ponton :			

TARIFS 2016	Bulletin à envoyer à :						
<table border="1"> <tr> <td>Adhésion APA+FNPPSF APA : 40€ + Fédé : 16€ (dont 2€ de frais de fonctionnement)</td> <td style="text-align: right;">56,00 €</td> </tr> <tr> <td>Adhésion APA</td> <td style="text-align: right;">40,00 €</td> </tr> <tr> <td>Adhésion moins de 18 ans</td> <td style="text-align: right;">8,00 €</td> </tr> </table>	Adhésion APA+FNPPSF APA : 40€ + Fédé : 16€ (dont 2€ de frais de fonctionnement)	56,00 €	Adhésion APA	40,00 €	Adhésion moins de 18 ans	8,00 €	Jean-Jacques Mériaud Résidence « Les Falots » La Gautrie 17650 Saint-Denis d'Oléron Tel : 05.46.47.46.07 - 06.81.91.79.00 Email : jackydupater@orange.fr
Adhésion APA+FNPPSF APA : 40€ + Fédé : 16€ (dont 2€ de frais de fonctionnement)	56,00 €						
Adhésion APA	40,00 €						
Adhésion moins de 18 ans	8,00 €						
L'adhésion est valable pour l'année en cours. Les cotisations payées après le 15 août sont valables pour l'année suivante.							

Document assurance en page suivante. Prendre connaissance et signer IMPERATIVEMENT .

Vincent DELTREUIL – Agent Général d'Assurances
13, Rue Jean-Moulin – 17310 Saint-Pierre d'Oléron
Téléphone : 05.46.47.09.65
Télécopie : 05.46.47.48.78

LETTRE D'INFORMATION

Objet : GARANTIE DOMMAGES CORPORELS ;

Madame, Monsieur,

Votre association a décidé de nous confier ses contrats d'assurances. Celle-ci a l'obligation, dans le cadre de vos activités sportives, de vous proposer une garantie individuelle couvrant vos éventuels dommages corporels.

Aussi, si vous le désirez, et sur demande auprès de l'assureur, celui-ci vous adressera, d'une part le tableau des garanties proposées et d'autre part un bulletin individuel d'adhésion. La souscription à cette proposition étant facultative, dans tous les cas, si vous ne souhaitez pas y donner suite, nous vous remercions de retourner impérativement la présente dans un soucis de décharge du Club.

Vincent DELTREUIL

Je soussigné(e) _____,
reconnais avoir été informé(e) par mon Association, l'Amicale des Pêcheurs d'Antioche, de la possibilité de souscrire à des garanties couvrant les dommages corporels que je peux subir lors de la pratique de notre sport pour la saison 2016, auprès de la Compagnie d'Assurances AXA France et avoir été en possession des documents contractuels.

Je ne souhaite pas y donner suite.

Fait à _____ le _____
Signature